



ACTU DU PRESIDENT

LA LETTRE DU PRÉSIDENT-NATIONAL DE L'UNC

president.national@unc.fr

N°69 - FÉVRIER 2022



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers Présidents et amis,

A l'occasion de ce deuxième *ACTU DU PRESIDENT* de l'année 2022, je souhaiterais vous sensibiliser aux questions de communication, qui ont fait l'objet de nombreux échanges lors de la dernière réunion du conseil d'administration national. Communiquer à notre époque est vital pour une association comme la nôtre, si nous voulons continuer à exister, à peser, à recruter.

Mais, de quoi s'agit-il ? Communiquer, c'est transmettre des informations, échanger, faire partager un projet, en cherchant à convaincre celui à qui l'on s'adresse pour obtenir son adhésion ou à changer sa perception. Que ce soit au niveau national ou départemental, voire au niveau local, la communication est une responsabilité de président et il convient de s'y investir.

La communication est globale. Elle se décline en deux modes : la communication interne (souvent assimilée à de l'information) et la communication externe (image de l'UNC), mais elle implique une cohérence totale et sans équivoque dans laquelle tout adhérent doit se reconnaître. Au niveau national, nous allons mettre en place une organisation adaptée avec un coordinateur (le directeur administratif) et un comité de pilotage réunissant tous les administrateurs impliqués dans la communication au regard de leurs fonctions. Il sera donc souhaitable qu'au niveau départemental, un responsable soit identifié pour assumer ce rôle ...

La communication, et ceci est important, ne saurait se réduire à la réalisation de support, lesquels ne sont que des modalités d'exécution. La communication, c'est : « *Que dit-on ? A qui le dit-on ? Comment le dit-on ?* » Comme certains présidents me l'ont demandée, nous allons constituer une boîte à outils comprenant des éléments de langage dans tous les domaines que couvre l'UNC et que nous vous diffuserons pour qu'ils puissent être relayés. Il importe, dès à présent, d'agir dans cinq directions :

- ☛ **Informer** nos adhérents en diffusant les éléments de langage par les moyens de communication existants - *UNC INFOS*, *l'ACTU DU PRESIDENT* et en les incitant à fréquenter notre site Internet ...
- ☛ **Promouvoir** l'image de l'UNC à travers des supports rénovés et en évitant les caricatures ...
- ☛ **Réagir** aux événements extérieurs (militaires tués en OPEX), aux déclarations politiques (repentance) ou à tout autre événement concernant directement ou indirectement l'UNC.
- ☛ **Influencer** en développant et en améliorant les contacts avec les décideurs civils et militaires, les autres associations du monde combattant, les institutions (éducation nationale) et les relais d'opinion.
- ☛ **Rayonner** en entretenant un réseau de relations personnalisées dans l'environnement.

L'UNC doit se forger un véritable esprit où chacun de ses membres se sente investi d'un « devoir de communiquer ». L'UNC ne doit pas hésiter à rechercher des angles nouveaux, sans s'éloigner de son cœur de métier, la solidarité.

Et donc, en avant !

Hervé Longuet
Président-national

EPHÉMÉRIDE

Mercredi 19 janvier

Réunion du comité national d'entente,
(en visioconférence).

Vendredi 21 janvier

Rencontre avec André Rakoto,
directeur départemental de l'ONACVG de Paris.

Mardi 25 janvier

Déjeuner avec Jean-Michel Jacques,
député LREM du Morbihan
adhérent de l'UNC.

Samedi 5 février

Réunion du conseil d'administration national.

Dimanche 6 février

Messe de Fondation de l'UNC.
Ravivage de la flamme sous l'arc de
Triomphe.

Lundi 7 février

Journée d'information des nouveaux présidents
départementaux nouvellement élus

Mardi 15 février

Réunion avec un spécialiste en marketing
concernant *La Voix du Combattant*.

AGENDA

Samedi 19 février

A Aire sur l'Adour, remise officielle
du drapeau national UNC des Cadets de l'UNC
par Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée à la
Mémoire et aux anciens combattants.

Lundi 21 février

Réunion au Mans avec les UNC 49/53/72.

Mardi 22 février

Déjeuner avec Ludovic HAYE, sénateur du Haut-
Rhin, Alain Guth, Philippe Schmitt.

Mercredi 23 février

Réunion avec les UNC 08/10/51/52
à Châlons-en-Champagne.

Mercredi 2 mars

Réunion à Compiègne avec les UNC 02/60/80.

Mercredi 3 mars

Déjeuner avec le Gal Fabien Mandon, chef du
cabinet militaire de la ministre des Armées.

Lundi 7 mars

Cérémonie « hommage aux femmes dans la
résistante » Le souvenir Français.

Mardi 8 mars

Cérémonie de Marcelle Henry – *Le souvenir Français*
COPER ONAC
Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe – *Le*
souvenir Français

Lundi 14 mars

Réunion avec les UNC 62/59 à Lille.

ACTUALITÉS

AVEC L'ARMÉE DE TERRE ET SES BLESSÉS

Depuis 2017, l'armée de Terre organise chaque année une « journée nationale des blessés de l'armée de Terre », un moment privilégié consacré à ceux-ci et l'occasion de faire mieux connaître cette cause juste au monde de la défense, aux familles et au grand public. Compte-tenu des contraintes opérationnelles et des conditions locales, cette journée, organisée par les régiments, l'est maintenant à la date qu'il leur convient le mieux. Pour le millésime 2022, le thème retenu est « *solidarité avec les blessés des armées* ».



Il devrait permettre de montrer que la reconnaissance et le soutien dus aux blessés dépassent la légitime fierté de servir au sein de l'armée de Terre. Au niveau parisien, la date retenue est le samedi 25 juin et elle se déroulera dans le XV^e arrondissement, aux parcs sous-lieutenants Eugène Djendi et André Citroën. Les fédérations départementales UNC et les associations locales sont invitées à s'impliquer dans ces journées selon des propositions qui seront formulées par le comité consultatif blessés et son président Charles Kranzer. La solidarité intergénérationnelle, c'est l'ADN de notre association.

VISITE DU PRÉSIDENT-NATIONAL EN RÉGION

En 2022, le président-national continue ses visites dans les régions. Le 18 janvier dernier, accompagné du président délégué Oswald Calegari, il a rencontré les dirigeants de Franche-Comté (UNC 25/39/70/90) à Besançon. Le 21 février au Mans, ce sera le tour des UNC 49/53/72. Le 23 février, réunion à Châlons-en-Champagne avec les UNC 08/10.51/52. Le 2 mars, il sera en Picardie avec les UNC 02/60/80 et le 15 mars à Lille avec la Flandre (UNC 59/62). Une bonne manière de prendre le pouls de notre association et des réalités locales, tout en expliquant la vision du national... Le contraire d'un président « hors sol »!



MISE EN PLACE DE REFERENTS DEPARTEMENTAUX

Dans deux domaines, celui de la reconversion et celui de l'accompagnement des blessés, les présidents des comités consultatifs concernés s'efforcent de mettre en place des référents au niveau départemental, en concertation avec les présidents départementaux. Il est souhaitable que ceux-ci les accueillent avec bienveillance et les conseillent dans leurs choix. Tous œuvrent pour la réussite de projets innovants, contribuant à améliorer l'image de l'UNC auprès de nos jeunes camarades et répondant ainsi à l'interrogation : « A quoi sert l'UNC ? ». Il n'y a donc pas lieu d'adopter une attitude de « propriétaire », mais au contraire de coopérer ensemble, sans perdre de temps !

REUNION DU COMITE NATIONAL D'ENTENTE

Le comité national d'entente s'est réuni en visioconférence, compte-tenu de la situation sanitaire, le 19 janvier dernier. Deux sujets ont été retenus à l'ordre du jour.

EVOLUTION DU MONDE COMBATTANT

Le contrôleur général des Armées François Robert a présenté son analyse du monde combattant que nous avons déjà abordé :

▶ Le nombre de ressortissants de l'ONACVG est estimé actuellement à deux millions. Il passera sous le seuil du million en 2023 ! D'ici 30 ans, il sera de 500 000. Les bénéficiaires de la retraite du combattant vont devenir minoritaires.

▶ Dans moins de 10 ans, la majorité des anciens combattants sera issue des OPEX post-1964. Maintien du nombre de veuves d'anciens combattants encore à haut niveau dans les 10 ans à venir, avant une diminution inexorable, tout en restant à un niveau significatif (supérieur à 100 000, à l'horizon 2050).

▶ Catégorie de orphelins de guerre (pupilles de la nation + descendants de « Morts pour la France » non adoptés) est estimée à 147 000 pour 2023.

PRESENTATION DE L'ONACVG

La directrice de l'ONACVG a présenté son organisation, « l'office national des anciens combattants et des victimes de guerre » qui représente aujourd'hui environ deux millions de ressortissants. Sa présentation a été diffusée à toutes les fédérations départementales UNC.

Quelques chiffres qu'il est bon d'avoir à l'esprit :

☞ 70 000 ressortissants accueillis chaque année - 45 000 interventions financières représentant environ 21 000 000€ en 2021.

☞ 250 000 cartes du combattant et 286 000 TRN attribués depuis 1993.

L'UNC ET LE 19 MARS

2022 marque la fin « officielle » de la Guerre d'Algérie. Le 18 mars 1962, le monde entier apprend que Belkacem Krim, dirigeant du FLN, a apposé sa signature à côté des ministres français Louis Joxe, Robert Buron et Jean de Broglie au bas d'une déclaration finale, dite « d'Evian ». Un cessez-le-feu doit s'appliquer sur tout le territoire algérien dès le lendemain à midi. Le 5 juillet 1962, l'Algérie cesse d'être une terre française pour devenir un état indépendant et souverain. Pour autant, ce « cessez-le-feu » ne fut respecté que par l'armée française. Pour le FLN, ce fut assurément le « commencez le massacre ! » qui se prolongera bien au-delà de l'indépendance ...



Aujourd'hui comme hier, l'UNC ne commémore pas le 19 mars par respect pour les milliers de Pieds-noirs enlevés et tués, les 75 000 supplétifs musulmans - qui avaient le tort de croire en la parole de la France - abandonnés sans arme et massacrés, les soldats français tués ou disparus après cette date funeste qui, on ne le répétera jamais assez, ne fut en aucun cas le « cessez-le-feu ».

Pour l'UNC, il s'agit d'une question de décence et elle demande à ses adhérents et notamment à tous les porte-drapeaux, de boycotter les cérémonies au niveau local, se réservant de commémorer la mémoire de tous ceux qui sont « morts pour la France » en Afrique du Nord à un autre moment, 18 octobre ou 11 novembre.